

## **RÈGLEMENT DU JEU**

### **« GAGNEZ UNE BOUTEILLE DE CHAQUE CHÂTEAU PARTICIPANT AUX SAINT-EMILION PORTES OUVERTES »**

#### **ARTICLE 1 / ORGANISATEUR**

Le Conseil des Vins de Saint-Emilion, Rue Guadet – BP 15, 33330 Saint-Emilion – France organise un jeu gratuit sans obligation d'achat intitulé « Gagnez une bouteille de chaque château participant aux Saint-Emilion Portes Ouvertes ».

Le jeu se déroulera du lundi 11 Avril 2016 à partir de 10h au lundi 2 Mai 2016 à 23h59.

#### **ARTICLE 2 / CONDITIONS DE PARTICIPATION**

Ce jeu gratuit sans obligation d'achat est exclusivement ouvert aux personnes majeures, à la date du début du jeu, résidant en France métropolitaine.

Sont exclus de toute participation au présent jeu et du bénéfice de toute dotation, les salariés du Conseil des Vins de Saint-Emilion et de la Maison du Vin de Saint-Emilion, les responsables des exploitations adhérentes du Conseil des Vins de Saint-Emilion, ainsi que les personnes mineures.

Les personnes n'ayant pas justifié de leurs coordonnées, identités complètes et adresses électroniques valables pendant la durée de ce jeu ou qui les auront fournies de façon inexacte ou mensongère seront disqualifiées, tout comme les personnes refusant les collectes, enregistrements et utilisations des informations à caractère nominatif les concernant et strictement nécessaires pour les besoins de la gestion du jeu.

La participation au jeu implique pour tout participant l'acceptation entière et sans réserve du présent règlement. Le non-respect dudit règlement entraîne l'annulation automatique de la participation et de l'attribution éventuelle de gratifications.

#### **ARTICLE 3 / MODALITÉS DE PARTICIPATION**

Le jeu se déroule comme suit.

Le participant doit se rendre à l'adresse URL suivante :

- <http://www.vins-saint-emilion.com/gagnez-1-bouteille-de-chaque-chateau-participant-aux-saint-emilion-portes-ouvertes>

Le participant doit remplir un formulaire d'inscription pour valider sa participation au tirage au sort : civilité, nom, prénom, email et date de naissance. Une fois son inscription validée, le participant a la possibilité, si il le souhaite, d'inviter ses amis à participer au jeu et/ou de partager le jeu sur sa page Facebook afin d'augmenter ses chances d'être tiré au sort, de la manière suivante :

- Email 1/invitation d'un ami : 2 fois plus de chance d'être tiré au sort
- Email 2 /invitation d'un ami : 4 fois plus de chance d'être tiré au sort
- Email 3 /invitation d'un ami : 10 fois plus de chance d'être tiré au sort
- Partager le jeu sur Facebook : 20 fois plus de chance d'être tiré au sort

Le jeu est envoyé aux abonnés de la lettre d'information électronique du Conseil des Vins de Saint-Emilion, et est accessible depuis la page d'accueil du site internet <http://www.vins-saint-emilion.com>. Ce jeu est gratuit et sans obligation d'achat. Une seule participation par personne physique (même nom ou même coordonnées) sera enregistrée.

Le participant doit remplir totalement et correctement le formulaire de renseignements pour que son inscription soit validée. Le joueur est informé et accepte que les informations saisies dans le formulaire d'inscription valent preuve de son identité. Toute participation effectuée contrairement aux dispositions

du présent règlement rendra la participation invalide. Tout participant suspecté de fraude pourra être écarté du jeu par « L'organisateur » sans que celle-ci n'ait à en justifier. Toute identification ou participation incomplète, erronée ou illisible, volontairement ou non, ou réalisée sous une autre forme que celle prévue dans le présent règlement sera considérée comme nulle.

#### ARTICLE 4 / SÉLECTION DU GAGNANT

Le tirage au sort qui détermine le gagnant unique s'effectuera parmi les participants ayant validée leur inscription (clôture des participations le lundi 2 Mai 2016 à 23h59). Le tirage au sort sera réalisé à l'issue du jeu par un des personnels de la société organisatrice. Le tirage au sort aura lieu au plus tard le vendredi 6 Mai 2016.

#### ARTICLE 5 / DOTATIONS

La dotation du gagnant unique est la suivante :

Nbre de btls	Cru pour le jeu	Appellation	Mill	Prix
1	Ch. Ambe Tour Pourret	Saint-Emilion Grand Cru	2011	21,00 €
1	Ch. Beaulieu Cardinal	Saint-Emilion Grand Cru	2012	14,00 €
1	Ch. Beaurang	Saint-Emilion	2010	12,50 €
1	Ch. Bernateau	Saint-Emilion Grand Cru	2011	19,00 €
1	Ch. Cadet-Pontet	Saint-Emilion Grand Cru	2012	15,00 €
1	Ch. Cantenac	Saint-Emilion Grand Cru	2012	19,00 €
1	Ch. Cardinal Villemaurine	Saint-Emilion Grand Cru	2013	20,00 €
1	Ch. Carteau Côtes Daugay	Saint-Emilion Grand Cru	2012	17,00 €
1	Ch. Champion	Saint-Emilion Grand Cru	2012	14,50 €
1	Ch. Clos Hortense	Saint-Emilion Grand Cru	2013	15,00 €
1	Ch. Coudert	Saint-Emilion Grand Cru	2008	17,00 €
1	Ch. Coutet	Saint-Emilion Grand Cru	2011	19,00 €
1	Ch. Cruzeau	Saint-Emilion Grand Cru	2012	15,00 €
1	Ch. de Ferrand	Saint-Emilion Grand Cru	2011	25,00 €
1	Ch. de Pressac	Saint-Emilion Grand Cru	2007	28,00 €
1	"L" du Château des Laudes	Saint-Emilion Grand Cru	2012	24,00 €
1	Ch. du Barry	Saint-Emilion Grand Cru	2013	20,00 €
1	Ch. Fleur Cardinale	Saint-Emilion Grand Cru Classé	2012	36,00 €
1	Ch. Flouquet Invictus	Saint-Emilion Grand Cru	2009	11,80 €
1	Ch. Fombrauge	Saint-Emilion Grand Cru Classé	2013	25,00 €
1	Ch. Franc Grâce-Dieu	Saint-Emilion Grand Cru	2011	18,00 €
1	Ch. Franc Mayne	Saint-Emilion Grand Cru Classé	2011	35,00 €
1	Ch. Gaillard	Saint-Emilion Grand Cru	2012	16,50 €
1	Ch. Gaubert	Saint-Emilion Grand Cru	2012	14,00 €
1	Ch. Godeau	Saint-Emilion Grand Cru	2011	22,00 €
1	Ch. Grand Corbin	Saint-Emilion Grand Cru Classé	2012	35,00 €
1	Ch. Grand Destieu	Saint-Emilion Grand Cru	2012	20,00 €
1	Ch. Grangey	Saint-Emilion Grand Cru	2013	29,00 €
1	Ch. Guillemot	Saint-Emilion	2010	11,00 €
1	Ch. Haut Rocher	Saint-Emilion Grand Cru	2013	16,00 €
1	Ch. Haute Nauve	Saint-Emilion Grand Cru	2010	19,00 €
1	Ch. Jucalis	Saint-Emilion Grand Cru	2004	16,00 €
1	Ch. Jupille Carillon	Saint-Emilion Grand Cru	2013	8,80 €
1	Ch. La Croix d'Armens	Saint-Emilion	2010	11,50 €
1	Ch. La Croizille	Saint-Emilion Grand Cru	2007	45,00 €
1	Ch. La Dominique	Saint-Emilion Grand Cru Classé	2007	32,00 €
1	Ch. La Fleur Picon	Saint-Emilion Grand Cru	2011	16,00 €
1	Ch. La Grace Dieu les Menuts	Saint-Emilion Grand Cru	2011	19,50 €
1	Ch. La Grace Fonrazade	Saint-Emilion Grand Cru	2013	36,00 €
1	Ch. La Renommée - Cuvée Reynaud	Saint-Emilion Grand Cru	2010	24,00 €
1	Ch. La Rocaille	Saint-Emilion Grand Cru	2011	10,00 €
1	Ch. La Rose Brisson	Saint-Emilion Grand Cru	2013	19,00 €
1	Ch. La Rose Côtes Rol	Saint-Emilion Grand Cru	2009	17,00 €
1	Ch. La Rose Monturon	Saint-Emilion Grand Cru	2013	13,00 €
1	Ch. La Tour du Pin Figeac	Saint-Emilion Grand Cru	2012	30,00 €
1	Ch. Lapelletrie	Saint-Emilion Grand Cru	2012	18,00 €
1	Ch. l'Epine	Saint-Emilion Grand Cru	2012	15,00 €
1	Ch. Chatelet	Saint-Emilion Grand Cru	2006	35,00 €
1	Ch. Les Cabannes	Saint-Emilion Grand Cru	2013	12,50 €

Nbre de btls	Cru pour le jeu	Appellation	Mill	Prix
1	Ch. Les Gravières	Saint-Emilion Grand Cru	2012	19,50 €
1	Ch. Mangot	Saint-Emilion Grand Cru	2010	20,00 €
1	Ch. Moulin de Lagnet	Saint-Emilion Grand Cru	2013	10,00 €
1	Ch. Palais Cardinal	Saint-Emilion Grand Cru	2013	21,00 €
1	Clos la Rose	Saint-Emilion Grand Cru	2008	14,80 €
1	Ch. Pas de l'Ane	Saint-Emilion Grand Cru	2007	24,00 €
1	Ch. Petit Mangot	Saint-Emilion Grand Cru	2010	12,50 €
1	Ch. Piganeau	Saint-Emilion Grand Cru	2011	14,50 €
1	Ch. Pindefleurs	Saint-Emilion Grand Cru	2012	19,00 €
1	Ch. Pipeau	Saint-Emilion Grand Cru	2012	18,80 €
1	Ch. Quercy	Saint-Emilion Grand Cru	2007	33,00 €
1	BB d'or	Saint-Emilion Grand Cru	2012	18,50 €
1	Air de Rochebelle	Saint-Emilion Grand Cru	2012	26,00 €
1	Les Valentines	Saint-Emilion Grand Cru	2014	15,00 €
1	Ch. Royland	Saint-Emilion Grand Cru	2011	22,60 €
1	Château Rozier	Saint-Emilion Grand Cru	2012	15,00 €
1	Ch. Saint-Christophe	Saint-Emilion	2012	12,00 €
1	Ch. Sansonnet	Saint-Emilion Grand Cru	2011	32,00 €
1	Ch. Soutard	Saint-Emilion Grand Cru Classé	2013	50,00 €
1	Ch. Toinet fombauge	Saint-Emilion Grand Cru	2012	14,50 €
1	Clos Grand Faurie	Saint-Emilion Grand Cru	2014	11,80 €
1	Ch. Trapaud	Saint-Emilion Grand Cru	2012	18,90 €
1	Ch. Vachon	Saint-Emilion	2011	8,85 €
1	Virgine de Valandraud	Saint-Emilion Grand Cru	2013	35,00 €
1	Ch. Vieux Larmande	Saint-Emilion Grand Cru	2012	18,00 €
1	Clos Badon Thunevin	Saint-Emilion Grand Cru	2013	29,00 €
1	Petit Cantenac	Saint-Emilion Grand Cru	2012	14,50 €
1	Clos La Madeleine	Saint-Emilion Grand Cru Classé	2013	39,50 €
1	Clos Rol de Fombrauge	Saint-Emilion	2011	12,00 €
1	Lynsolence	Saint-Emilion Grand Cru	2012	39,00 €
1	Royal Saint-Emilion	Saint-Emilion	2012	12,35 €
1	Ch. Bertin	Lussac Saint-Emilion	2013	8,00 €
1	Ch. Chéreau	Lussac Saint-Emilion	2011	7,40 €
1	Ch. Haut Jamard	Lussac Saint-Emilion	2012	8,20 €
1	Ch. Beauséjour	Puisseguin Saint-Emilion	2012	12,50 €
1	Ch. de Roques	Puisseguin Saint-Emilion	2010	18,50 €
1	Ch. Guibeau	Puisseguin Saint-Emilion	2012	9,20 €
1	Château Haut Fayau	Puisseguin Saint-Emilion	2012	12,00 €
1	Quercus du château la Vaisinerie	Puisseguin Saint-Emilion	2013	10,00 €
1	Ch. l'Ermitage de la Garenne	Puisseguin Saint-Emilion	2012	9,25 €
1	Ch. Roc de Boissac	Puisseguin Saint-Emilion	2011	11,00 €
1	1938	Puisseguin Saint-Emilion	2008	14,00 €
<b>91</b>		<b>MONTANT TOTALE DE LA DOTATION</b>		<b>1 773,25 €</b>

Toute autre prestation est exclue.

## ARTICLE 6 / INFORMATIONS DES GAGNANTS

Seul le gagnant sera informé du résultat de sa participation au jeu. Il sera contacté par le Conseil des Vins de Saint-Emilion par courrier électronique à l'issue du jeu.

Le Conseil des Vins de Saint-Emilion communiquera au gagnant les modalités lui permettant de bénéficier de son gain.

Il ne sera adressé aucun courrier, même en réponse, aux participants qui n'auront pas gagné, sauf pour répondre uniquement aux demandes électroniques de transmission du règlement du présent jeu.

Si le gagnant ne se manifeste pas dans les 5 jours suivant l'envoi du courrier électronique, il sera considéré comme ayant renoncé à son lot. La société organisatrice pourra effectuer un second tirage au sort parmi les bulletins valables, ainsi de suite, jusqu'à ce qu'un nouveau gagnant se manifeste dans le délai ci-dessus indiqué.

## **ARTICLE 7 / ACCEPTATION DU RÈGLEMENT**

La participation au jeu entraîne l'acceptation pleine et entière du présent règlement déposé, auprès de la SCP Sercan-Maury-Adam-Gouguet, huissiers de justice associés domiciliés 44-50 boulevard George V CS 91199 33001 Bordeaux Cedex.

Le règlement complet du jeu peut être consultable gratuitement sur le site suivant : <http://www.vins-saint-emilion.com/>

## **ARTICLE 8 / AUTORISATION**

Le participant autorise, s'il est gagnant, la publication de son nom dans toutes les opérations publicitaires ou promotionnelles liées au jeu auquel il a participé et ceci sur tous les supports de communication réalisés par le Conseil des Vins de Saint-Emilion (Internet, presse, radio, affichage, etc.), pendant une durée de une année. Cette utilisation ne donnera lieu à aucune contrepartie autre que le bénéfice de la dotation.

## **ARTICLE 9 / LOI INFORMATIQUES ET LIBERTÉS**

Conformément à la Loi Informatique et Libertés du 06 janvier 1978, les participants disposent d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui les concernent. Pour l'exercer, il suffit de s'adresser à :

Conseil des Vins de Saint-Emilion  
Rue Guadet - BP 15  
33330 SAINT-EMILION  
France

## **ARTICLE 10 / LITIGES ET RESPONSABILITÉS**

La participation au jeu implique la connaissance et l'acceptation des caractéristiques et des limites d'Internet, notamment en ce qui concerne les performances ou dysfonctionnements techniques, les temps de réponse pour consulter, interroger ou transférer des informations, l'absence de protection de certaines données contre les détournements éventuels et les risques de contamination par des éventuels virus circulant sur le réseau.

Le Conseil des Vins de Saint-Emilion ne pourra pas être tenu responsable notamment si les données relatives à l'inscription d'un participant leur arrivaient illisibles ou impossibles à traiter.

Le Conseil des Vins de Saint-Emilion ne pourra pas être tenu responsable si, pour une raison indépendante de sa volonté, ce jeu devait être modifié, reporté ou annulé. En cas de force majeure et si les circonstances l'exigent, le Conseil des Vins de Saint-Emilion se réserve le droit de remplacer le lot par un autre lot de nature et de valeur commerciale équivalente. Les participants ne pourront prétendre à aucune indemnité ni contrepartie, que ce soit en cas d'annulation ou de perte. Les réclamations en recommandé ne seront pas acceptées.

Il n'est pas possible d'obtenir la contre-valeur du lot en espèce ou de demander un échange contre d'autres prix. Le lot peut cependant être cessible.

Le Conseil des Vins de Saint-Emilion ne saurait être tenu pour responsable des retards, pertes, avaries, manque de lisibilité des cachets du fait des transporteurs, intervenus lors de la livraison du lot.

Le gagnant renonce à réclamer au Conseil des Vins de Saint-Emilion tout dédommagement résultant d'un préjudice occasionné par l'acceptation et/ou l'utilisation du lot.

Les participants sont soumis à la réglementation française applicable aux jeux et concours. Tout litige qui ne pourra être réglé à l'amiable sera soumis aux tribunaux compétents désignés selon le Code de Procédure Civile.

## **ARTICLE 11 / REMBOURSEMENT DES FRAIS DE JEU**

Le remboursement des frais de timbres, engagés pour les demandes de règlement, peut être obtenu sur demande écrite au Conseil des Vins de Saint-Emilion, Rue Guadet - BP 15 33330, SAINT-EMILION France - dans le mois qui suit la clôture de la participation au jeu telle qu'indiquée à l'article 1.

Il ne sera effectué qu'un seul remboursement par participant et par famille sous la forme d'un envoi de timbres au tarif lent en vigueur.

La demande devra être faite sur papier libre indiquant, pour permettre toute vérification : nom, prénom et adresse postale du participant.

## **ARTICLE 12 / CONSULTATION DU RÈGLEMENT**

Le règlement du jeu « Gagnez une bouteille de chaque château participant aux Saint-Emilion Portes Ouvertes » est adressé à titre gratuit à toute personne qui en fait la demande par courrier auprès du Conseil des Vins de Saint-Emilion, Rue Guadet - BP 15 33330, SAINT-EMILION France. Les frais d'affranchissement seront remboursés sur simple demande écrite au tarif lent en vigueur.